

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS DE CLASSEMENT
D'UN BIEN PATRIMONIAL**

**ÉGLISE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT
(QUÉBEC)**

La ministre de la Culture et des Communications, M^{ME} NATHALIE ROY, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, elle classe ce bien comme immeuble patrimonial :

L'église du Très-Saint-Sacrement, sise au 1330, chemin Sainte-Foy, dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec, ainsi que son terrain connu et désigné comme étant le lot UN MILLION SEPT CENT TRENTE-SEPT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-HUIT (1 737 958) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;

Cet avis vise l'extérieur du bâtiment ainsi que ses vitraux, tout en excluant l'intérieur du bâtiment;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

L'église du Très-Saint-Sacrement présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Ce lieu de culte est étroitement associé à la congrégation du Très-Saint-Sacrement et à l'histoire de la paroisse du même nom, à Québec. Les religieux de cette communauté fondée en France s'établissent au Québec en 1890, à Montréal. Au tournant du XX^e siècle, les Pères du Très-Saint-Sacrement se voient confier l'église de la paroisse Saint-Jean-Baptiste à New York, alors fréquentée par des Canadiens français immigrés aux États-Unis. La congrégation, en plein essor, y bénéficie notamment d'un important soutien financier. En 1915, peu après la reconstruction de l'église new-yorkaise, elle fonde à Sainte-Foy un noviciat et un centre consacré à la dévotion eucharistique. Une chapelle est inaugurée la même année, mais elle est remplacée par l'église actuelle, construite de 1920 à 1924 selon les plans de l'architecte italo-américain Nicola Serracino, qui a aussi conçu la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste. La communauté new-yorkaise contribue à la construction de l'église québécoise, notamment en faisant don de statues et d'œuvres d'art. La paroisse du Très-Saint-Sacrement est érigée durant ce temps,

soit en 1921, pour desservir la population grandissante du quartier. Cette paroisse relève de la congrégation du Très-Saint-Sacrement jusqu'en 1994;

L'église du Très-Saint-Sacrement présente également un intérêt patrimonial pour ses valeurs architecturale et technologique. Cette église est représentative de l'architecture religieuse des premières décennies du XX^e siècle par sa monumentalité et son architecture inspirée des styles médiévaux. Les plans de Serracino auraient été complétés par les architectes québécois Charles Bernier et Oscar Beulé, avec la collaboration des abbés Alphonse Têtu et Jean-Thomas Nadeau. Le rôle de ce dernier, en particulier, aurait été prédominant. Conçue comme un prototype, l'église illustre les théories élaborées par Nadeau en amalgamant l'usage de techniques modernes et le recours à une esthétique puisée dans le Moyen Âge. Il s'agit d'une structure mixte constituée d'acier dans la nef et le corps central, et de briques et de pierres dans les bas-côtés. Cette structure à l'épreuve du feu est dissimulée sous un parement en matériau traditionnel, soit le granit. L'architecture de l'église, abondamment diffusée par Nadeau dans les journaux auxquels il collabore, a eu une influence sur la construction de plusieurs lieux de culte québécois construits à cette époque;

L'église du Très-Saint-Sacrement présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique. Les vitraux, incluant la grande rose de la façade, sont exécutés entre 1953 et 1961. Ils constituent un ensemble témoignant de la production de Marius Plamondon, maître-verrier d'importance au XX^e siècle au Québec, dont le travail a contribué au renouveau de l'art du vitrail;

L'église du Très-Saint-Sacrement présente en outre un intérêt pour sa valeur paysagère. Le lieu de culte est implanté sur un terrain dominant le coteau Sainte-Geneviève, en bordure du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Saint-Sacrement. L'église constitue un point de repère dans le paysage urbain, visible de la basse-ville de Québec. Sa situation sur une artère principale témoigne aussi de la place centrale de l'église au cœur de la vie communautaire du quartier Saint-Sacrement, alors que celui-ci se développe au XX^e siècle.

La ministre de la Culture et des Communications donne également avis :

QUE la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce bien patrimonial sont d'intérêt public;

QUE ce classement prend effet à compter du 27 mai 2020, date où l'avis d'intention de procéder au classement du bien a été transmis;

- 3 -

QUE ce bien sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 20 mai 2022.

La ministre de la Culture et des Communications,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nathalie Roy', with a stylized flourish at the end.

NATHALIE ROY